



Pour une instruction publique républicaine

Charte de l'A.D.E.R

L'A.D.E.R. a pour objet la défense de l'Instruction publique et du droit à l'instruction, c'est-à-dire la refondation et le développement d'un enseignement enfin conforme à l'idéal républicain.

Une telle Ecole serait une école qui répondrait à quelques grands principes:

- ♣ Ce serait d'abord une Ecole qui enseignerait véritablement, une Ecole de la transmission systématique et cohérente des connaissances.

Ce premier principe a pour conséquence que, de l'école maternelle à l'Université, les contenus enseignés doivent être organisés par des programmes disciplinaires progressifs et structurés, programmes nationaux dotés d'horaires substantiels et suffisants pour que tous les élèves puissent acquérir, retenir, comprendre et maîtriser les savoirs.

- ♣ Ce serait ensuite une Ecole où les enseignants, dotés d'un solide bagage intellectuel, dispenseraient à leurs élèves les connaissances prévues par les programmes selon les méthodes pédagogiques, issues d'une expérience et d'une évolution prudente pluriséculaire de la profession, et variables d'une discipline à l'autre, que leur auraient transmises leurs collègues expérimentés.

¶ Ce deuxième principe entraîne la condamnation sans recours du "constructivisme", cette forme dégénérée de la pédagogie, devenue idéologie d'Etat de par la loi d'orientation sur l'éducation, d'inspiration antirépublicaine, publiée au Journal Officiel le 14 juillet 1989. Les formules devenues alors légales "l'élève au centre du système éducatif" et "l'élève construit son propre savoir" ont permis la disparition officielle de l'enseignement systématique des connaissances, l'imposition de méthodes de lecture inefficaces, et l'abandon par l'école d'enfants qui, s'ils ne trouvent pas dans leur famille un(e) instituteur(trice) bénévole, sont condamnés à l'autodidaxie, soit à se débrouiller tous seuls, l'institution scolaire ayant démissionné, par la volonté du législateur, de ses tâches républicaines. Les méthodes de la "didactique constructiviste" recommandées par de soi-disant chercheurs ambitieux et influents ne sont pas seulement inefficaces, elles conduisent aussi, en contradiction avec tout idéal démocratique et républicain, à défavoriser les élèves originaires des milieux modestes.

¶ Ce deuxième principe implique aussi que les établissements redeviennent tous des lieux de travail scolaire. Les faits de violence à l'école sont de plus en plus dénoncés; la solution ne passe pas par l'installation de postes de police dans les collèges et lycées, ni par l'ouverture des établissements sur leur quartier, mais par le retour à l'instruction de tous les élèves qui, abandonnés à eux-mêmes par des réformes scolaires catastrophiques, ne trouvent plus de sens à leur scolarisation.

- ♣ Ce serait encore une Ecole qui aurait pour objectif l'égalité devant les programmes, une Ecole démocratique où, parce que les élèves trouvent dans leur famille des atouts culturels inégalement répartis, les méthodes pédagogiques sélectionnées par les enseignants auraient pour but, non seulement d'instruire tous les élèves, mais encore de s'approcher autant qu'il est possible de l'idéal et démocratique de l'égalité de réussite scolaire moyenne des élèves issus des différents milieux sociaux. Une telle Ecole serait une Ecole sociale, au sens où la Sécurité sociale avait permis une considérable diminution des inégalités devant la santé et la maladie.

¶ La réduction des inégalités culturelles est une exigence de l'esprit républicain envers l'institution scolaire. Pour diminuer les inégalités devant l'enseignement, il faudrait en finir avec les réformes et les pédagogies imposées qui, depuis la fin des années 1960, et malgré l'allongement de la durée des parcours scolaires, ont eu pour résultat l'accroissement des inégalités devant l'école. Sous le prétexte de l'existence effective d'une inégalité des familles devant la culture, les experts en "sciences de l'éducation" ont forgé la thèse, antirépublicaine et antidémocratique, selon laquelle il serait impossible, du fait d'un « handicap socioculturel » insurmontable, d'instruire les enfants des milieux défavorisés ; ainsi ont été justifiées, et leurs effets dissimulés, les méthodes pédagogiques officielles qui ont conduit à un creusement spectaculaire des inégalités des chances de réussite scolaire, et ainsi des inégalités culturelles.

¶ Les réformes de l'institution scolaire ont provoqué l'abandon de l'égalité formelle des droits, les projets d'établissements ont disloqué l'institution en dépit de l'égalité principielle d'accès au service public, les contenus des programmes et le niveau des exigences scolaires ont dramatiquement été revus à la baisse malgré le droit constitutionnel des enfants à leur instruction; cette politique d'abandon des missions de service public et de libéralisation de l'institution d'enseignement a fortement contribué à l'illettrisation massive des élèves issus des classes populaires.

¶ Que les dotations culturelles et scolaires différentielles des groupes sociaux rendent le succès scolaire plus aisé aux enfants des uns qu'à ceux des autres conduit à conclure qu'une Ecole démocratique veillerait à ne pas accroître l'avantage des premiers, et non pas que les seconds sont voués à l'échec scolaire massif, ou doivent être abandonnés par l'Ecole et condamnés à échouer par des méthodes pédagogiques à la fois inefficaces et discriminantes, élitistes et socialement sélectives qui défavorisent les élèves issus des milieux modestes.

¶ Or, les méthodes d'enseignement systématique du code de la langue française, de la grammaire, de l'arithmétique, des langues étrangères et des autres disciplines permettent, même si elles ne conduisent jamais à sa disparition, de réduire l'inégalité scolaire; et ceci parce qu'elles n'obligent jamais les parents à se substituer aux instituteurs, parce qu'elles ne condamnent aucun élève à la position sans espoir d'autodidacte, parce qu'elles n'exigent pas des écoliers, collégiens, lycéens, des prérequis d'origine familiale. Ainsi seule une École de la transmission des connaissances peut-elle permettre d'atténuer les inégalités sociales dans l'acquisition scolaire des savoirs.

- ♣ Ce serait encore une Ecole qui instruirait tous les enfants du territoire national, sans considération de leurs origines sociales, culturelles, économiques ou géographiques et spatiales.

Ce quatrième principe est la traduction scolaire des principes républicains d'égalité d'accès au service public et d'unité indivisible du service public national.

¶ Une première conséquence est notre opposition à tout transfert de l'enseignement aux collectivités territoriales, qu'il s'agisse des régions, départements, communes, ou des associations parascolaires qu'elles soutiennent et introduisent dans l'Ecole.

¶ Une deuxième conséquence est notre refus de toute division de l'Ecole en réseaux de scolarisation séparés et socialement ségrégatifs, tels que la troisième République en a connus. La création de l'école unique fut une avancée démocratique appréciable; de même importe-t-il que tous les enfants puissent accéder aux mêmes collèges.

¶ Les réformes pédagogiques contemporaines ont conduit les enfants des milieux défavorisés vers un échec scolaire massif, et ont eu tendance à faire réapparaître des réseaux ségrégatifs, sous la forme aggravée de ghettos scolaires. Comment alors s'étonner de ce que l'enseignement joue de moins en moins son rôle traditionnel dans la mobilité sociale? L'application d'une carte scolaire et le caractère impératif d'horaires et programmes définis au plan national, la limitation de l'autono-

mie des établissements scolaires, apparaissent à cet égard comme une nécessité républicaine destinée à limiter la reproduction intergénérationnelle des inégalités devant l'école.

¶ C'est pourquoi une troisième conséquence de ce principe est notre rejet des "réseaux ambition réussite", créés en 2006. Leur but est de pousser aussi loin qu'il est possible la dualisation scolaire en cours, les enfants des uns recevant une instruction, et ceux des autres une animation pseudo éducative, de la maternelle au lycée. Sur une base qui officiellement n'est pas économique mais spatiale, les lieux de relégation résidentielle de la pauvreté se transforment ainsi en zones d'enseignement dégradé et de préparation à la précarité sociale, alors même que la création de l'école unique en 1959 fut une avancée démocratique considérable.

♣ Ce serait enfin une Ecole publique et laïque, à l'abri des pressions des groupes d'intérêts politiques, économiques, sportifs, et autres, y compris lorsqu'ils s'abritent derrière des prétextes pédagogiques ou de formation professionnelle.

¶ Ce cinquième principe est d'importance croissante à une époque où les réformes provoquent une ouverture désastreuse de l'institution d'enseignement aux entreprises, aux élus et à des opérations de relations publiques ou publicitaires plus ou moins déguisées; il conduit à défendre le slogan "Ecole nationale républicaine, financement national républicain".

¶ Ce cinquième principe implique aussi la protection statutaire des personnels enseignants, instituteurs et professeurs chargés de la transmission des connaissances consignées dans les programmes nationaux, contre les volontés d'immixtion des entreprises et des élus; il implique aussi, dans une société où la valeur des citoyens est estimée en fonction de leurs revenus, que les enseignants soient des fonctionnaires d'Etat, rémunérés et donc considérés en fonction du rôle républicain central de l'institution scolaire.

L'Instruction publique de la 3^{ème} République, malgré ses grands mérites, n'était pas vraiment le produit de cet idéal républicain, puisqu'elle n'était pas conforme à ces cinq principes; mais elle assurait, à l'opposé de l'enseignement contemporain, l'accès du plus grand nombre à un niveau d'instruction décent, aux connaissances de base indispensables à tout citoyen.

L'histoire du désastre scolaire en cours, atténué par la seule résistance d'enseignants obstinés et désireux de transmettre des connaissances, à leurs élèves en général et aux enfants issus de milieux défavorisés en particulier, reste à écrire. Les explications de cette dérégularisation de l'institution, et de la tragédie démocratique provoquée par la quasi disparition de la mobilité sociale d'origine scolaire, sont complexes.

- La première cause du problème est la conquête de positions bureaucratiques ministérielles, universitaires et syndicales, par de soi-disant experts en "psychopédagogie" et autres spécialistes en prétendues "sciences de l'éducation" au détriment des instituteurs et professeurs sur lesquels leur double autorité de concepteurs des méthodes et des programmes devait s'appesantir.

- La deuxième cause est le soutien reçu, par ces prétendus experts, de la part de politiciens et idéologues libéraux décidés à en finir avec les services publics, à libéraliser l'institution pour préparer sa privatisation, à creuser les inégalités sociales, tant culturelles qu'économiques. Ces objectifs sont rarement énoncés ouvertement, mais un célèbre rapport de l'OCDE, daté de l'an 1996, était fort explicite: *«Il faut veiller à ne pas diminuer la quantité de service, quitte à ce que la qualité baisse. On peut réduire, par exemple, les crédits de fonctionnement aux écoles ou aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants (...). Cela se fait au coup par coup, dans une école mais non dans l'établissement voisin, de telle sorte que l'on évite un mécontentement général de la population »*. Telle est la philosophie politique dont

s'inspirent, dans leur assaut planétaire contre l'Ecole publique, les institutions internationales qui ont pour nom Organisation Mondiale du Commerce, Fonds Monétaire International, Banque Mondiale et Commission européenne, toutes décidées à libéraliser le "marché scolaire".

Le combat pour l'Ecole nationale publique et républicaine se joue ainsi avant tout sur deux fronts.

- Le premier front est celui de la politique de libéralisation scolaire qui a rompu l'unité du service public, condamne l'idée de carte scolaire, met les établissements en concurrence, implante le management néo-libéral, permet les dérogations aux programmes, installe peu à peu une école duale aux filières séparées dès le niveau du primaire, supprime un nombre inouï de postes dans l'enseignement, et prévoit d'en finir avec les statuts de fonctionnaires d'Etat des enseignants pour ensuite privatiser l'Ecole, que ce soit sous la forme de partenariats public privé ou par développement d'un système de chèques éducation, lequel contraindrait les parents des milieux défavorisés à inscrire leurs enfants dans des écoles bon marché (réseaux d'ambition éducative?) qui ne les n'instruiraient plus du tout.
- Le deuxième front est celui de la pédagogie et des programmes. Pour la pédagogie, la seule et unique solution passerait par la réappropriation, par l'ensemble des enseignants, d'une autonomie pédagogique confisquée par les bureaux des méthodes pédagogiques, de façon à ce qu'ils puissent eux-mêmes sélectionner les méthodes susceptibles d'instruire, conformément à l'idéal démocratique et républicain, les enfants de tous les milieux sociaux. Pour les programmes nationaux impératifs, il est incontournable, pour réduire les inégalités sociales face à l'école et à la culture, de les définir en termes d'acquisitions de connaissances et de compréhension, et de cesser de les transformer, selon la tendance de cette triste époque, en référentiels de compétences opérationnelles et savoir-faire procéduraux plus ou moins vides de tout contenu cognitif.
- Cette reconquête collective par les enseignants de leur métier s'opposerait aux fausses solutions proposées qui maintiendraient la volonté d'imposer une pédagogie technocratique, mais renouvelée, pseudo rationnelle et soi-disant scientifique, le tout selon un esprit produit par le croisement du pédagogisme autoritaire et du taylorisme industriel. Toute prétention à élaborer et imposer par en haut, au plus loin des salles de classe, une conception standardisée de la pédagogie n'aboutirait qu'à renforcer la déqualification en cours des tâches des professeurs, au détriment de la mission d'instruction de l'Ecole. Seule la réappropriation par les enseignants du pouvoir de sélectionner les pédagogies les plus efficaces là où ils opèrent pourrait garantir une lutte effective contre l'inégalité devant l'Ecole et la dualisation en cours de l'institution scolaire.

Face à ces enjeux, la toute première exigence de l'A.D.E.R. est l'abrogation de toutes les dispositions légales instaurées par les lois d'orientation de 1989 et 2005, ainsi que de tous leurs textes réglementaires d'application.

De l'issue de la lutte pour une école pleinement républicaine dépend l'avenir de nos enfants, de la culture de ce pays, de l'idée même de République. L'émancipation intellectuelle des enfants des milieux populaires ne se fera pas sans l'émancipation pédagogique des professeurs. Mais les enseignants qui partagent les analyses de cette Charte ne pourront à eux seuls gagner le combat pour une Ecole républicaine; la victoire de l'instruction démocratique ne pourra être obtenue sans la compréhension des processus en cours, et de leurs effets antidémocratiques, sur l'inégalité des chances de réussite scolaire et les inégalités culturelles, par les larges fractions de la population dont les enfants sont les victimes

La Charte "Pour une instruction publique républicaine" est annexée aux statuts de l'Association de Défense de l'Ecole Républicaine. L'A.D.E.R. a été créée en 2003 et dispose d'une revue, "L'Estrade".